



GRAND PRIX DE NANCY

les 23 et 24 septembre 2017



REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1- Formule de jeu : 36 Trous Stroke-play – 18 trous par jour
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FFGolf et s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue.

Licence et certificat médical enregistré à la FFGolf avant le début de l'épreuve.

Article 2- Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

Séries Grand Prix : **MESSIEURS :** Une série **DAMES :** Une série

Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs maximum dont 27 dames minimum et 12 wild cards maximum.

La répartition des WC est du ressort de la Ligue, qui en affectera une partie au club organisateur.

Limite d'index : ≤ à 11,4 pour les Hommes et ≤ à 15,4 pour les Dames

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangères classés dans les 2000 premiers du (W)WAGR, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre de dames indiqué ci-dessus. Si le champ du tournoi est incomplet, il pourra être complété par des joueurs s'inscrivant après la date limite.

Article 3- Droits d'engagement : (Journée de reconnaissance : le Vendredi 22 septembre 2017 sur réservation)

Adulte extérieur :	80 €	Né en 1992 et après :	40 €
Membre du club :	30 €		

Toute inscription non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte.

Article 4- Clôture des engagements : Vendredi 8 septembre 2017 à 17h00 heures

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'engagement.

Article 5 - Les inscriptions se feront par courrier ou par téléphone.

GOLF de NANCY
1 Chemin du Golf
54460 AINGERAY

Tél : 03 83 24 53 87
E-mail : golf-nancy@wanadoo.fr

Article 6- Tirage des départs

Les départs seront disponibles le vendredi 22 septembre à 12h00.

Article 7- Départage : Play-off Sudden-death pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous N°1.9.10.18

En cas d'impossibilité de jouer ou de terminer le play-off, le classement provisoire deviendra définitif.

Article 8- Remise de prix : Dimanche 24 septembre 2017, suivie d'un cocktail

Article 9- Comité de l'épreuve : Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus.



GRAND PRIX DE NANCY

les 23 et 24 septembre 2017



FICHE D'INSCRIPTION GOLF

DE.....

.....

NOM	Prénom	Index	N° de licence

Je joins le montant de mon inscription soit :

- Adulte extérieur 80 €
- Né en 1992 et après : 40 €
- Membre du club : 30 €

Les bulletins d'inscription ainsi que le règlement, doivent parvenir au club

avant le vendredi 8 septembre 2017 à 17 h 00

GOLF CLUB DE NANCY
CHEMIN DU GOLF
54460 AINGERAY
TEL : 03.83.24.53.87
MAIL : golf-nancy@wanadoo.fr